



Déclaration préalable de l'Unsa Education au Comité Social d'Administration Départemental du 26 janvier 2023,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA départemental,

S'il fallait trouver un slogan pour ce premier Comité Social Départemental des Landes, pour l'Unsa Education, ce serait : « Rentrée 2023, moins d'élèves, moins de profs... plus d'élèves, moins de profs aussi ! »

Le projet de loi de finances a acté la suppression de 481 emplois dans le second degré au niveau national. Pour l'Unsa Education, le gouvernement fait des choix à rebours des défis fondamentaux posés à notre École : réussir la démocratisation de l'école, accroître le niveau général de formation... Ces arbitrages budgétaires et les répartitions académique et départementales qui en découlent passent à côté du sujet.

La répartition par territoire est sévère pour l'académie de Bordeaux qui doit supprimer 21 ETP, dont 13 rien que pour le département des Landes. Ce ne sont pas les 2 Equivalent Temps Plein en HSA qui peuvent tromper la profession ! Ce ne sont pas des postes !

Pour l'Unsa Education, le second degré continue de payer un lourd tribut. Il a déjà subi de très nombreuses suppressions d'emplois au cours des dernières années en prévision de la baisse démographique qui allait arriver.

Alors qu'aujourd'hui, les évolutions d'effectifs semblent s'inverser, le second degré continue de rendre des emplois. Ces choix sont à l'inverse des déclarations ministérielles qui pointent les besoins des élèves du collège, du lycée général et technologique et de la voie professionnelle.

Notre système éducatif vit de multiples crises : crise de sa capacité à faire réussir chaque élève, en particulier les plus fragiles, crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de justice sociale notamment. Autant de crises pour l'École qui font écho aux crises subies par le pays telles que la crise démocratique, la crise énergétique et encore la crise sanitaire du Covid qui n'est toujours pas achevée et enfin ou avant tout l'urgence climatique.

Pour l'Unsa Education, il faut protéger notre service public d'Éducation pour redonner confiance en l'avenir à notre pays et offrir des perspectives positives aux professionnels qui font l'École.

Cette nouvelle instance, issue de la Loi de transformation de la Fonction Publique qui a vidé les commissions paritaires de leurs compétences en matière de suivi et de garantie d'équité de traitement sur le déroulement des carrières et la mobilité des personnels, prend un nouveau nom : Comité Social d'Administration. L'Unsa Education des Landes appelle de ses vœux que la dimension sociale soit bien au cœur des préoccupations de cette instance, à défaut de l'être dans celles de notre gouvernement.

Le projet de réforme des retraites de M. MACRON et Mme BORNE n'en est qu'une triste illustration : L'économie de 30 milliards d'ici 2030, visée par le gouvernement va peser entièrement sur les plus

pauvres et les moins diplômés. Pour préserver la cohésion sociale, il est indispensable de mettre à contribution les plus riches, et cela doit se faire sur la base d'indicateurs objectifs et visibles comme le revenu et le patrimoine. Plus que jamais, notre société a besoin de justice et de transparence. En France, les 500 plus grandes fortunes sont passées en 10 ans de 200 milliards à 1000 milliards d'euros ! Une taxation à 50% de cette richesse rapporterait à elle seule 400 milliards d'euros, sans pour autant laisser leurs propriétaires dans la misère...

Le président Macron ose parler de justice et de légitimité conférée par sa seule élection, rappelons-le due uniquement à la présence du Rassemblement National au 2nd tour, alors que ses choix et ses réformes ne sont qu'injustes, autoritaires et libéraux...

Alors que 2 millions de Français manifestaient contre la réforme des retraites le 19 janvier, M. MACRON, pour répondre à cette colère, venait présenter ses vœux aux armées à Mont de Marsan le lendemain et annoncer une loi de programmation militaire actant un surcoût de 100 milliards d'euros, renforçant un peu plus son mépris pour un peuple qui ne l'a pas élu par adéquation et confiance, mais par peur de l'extrémisme radical !

Pour en revenir au champ de l'Education Nationale et du 2nd degré dans les Landes, Cette année 8,58% d'HSA ont été attribuées, soit 2 ETP supplémentaires pour compenser les 13 suppressions de postes. De fait, là où elles sont abondées, les HSA ne seront plus absorbables par les personnels dans les établissements.

Le contexte de réforme de la voie professionnelle a conduit cette année le ministère à annoncer à un gel des moyens dans les lycées professionnels. Cette mesure était indispensable, mais le contexte de restriction budgétaire contraint à faire absorber les conséquences des suppressions d'emplois par les seuls collèges et lycées GT. Cela conduit nécessairement à des besoins qui ne seront pas satisfaits.

Concernant la préparation technique de la rentrée, le ministère manifeste, une fois de plus, son peu d'égard envers les chefs d'établissements en annonçant en janvier par voie de presse, sans aucune concertation préalable, des décisions qui vont impacter significativement les moyens humains et les fonctionnements des établissements, alors même qu'il demande aux personnels de direction d'anticiper la rentrée suivante dès le mois de novembre.

Par ailleurs, les mesures envisagées par opportunité, concernant l'enseignement de la technologie, en plus d'être un non-sens pédagogique, seront nécessairement impactantes en termes de carte scolaire. Alors que les constats sur le défaut d'attractivité du métier, les dégradations des conditions d'exercices, sont sans appel, des décisions unilatérales viennent bousculer l'organisation des enseignements scientifiques, occasionnant d'office la disparition de l'EIST pour les collèges qui s'y sont engagés. À l'heure où notre pays manque de techniciens, d'ingénieurs et de scientifiques et où le vivier de recrutement post-bac se tarit dans certaines filières scientifiques et technologiques, la solution du ministère au manque d'attractivité du métier d'enseignant de technologie se traduit donc par une suppression de cet enseignement en classe de 6^{ème}.

De la même manière l'heure supplémentaire d'accompagnement personnalisé en mathématiques et en français pour les élèves de 6^e impacte également les DHG et les futurs emplois du temps, et leur mise en œuvre dans les emplois du temps. A cela s'ajoute un paramètre supplémentaire de complexité qui consiste à annoncer que ces heures de DF et d'AP pourraient être réalisées par des professeurs des écoles.

De plus, les mathématiques seront incluses dans le tronc commun en classe de première générale, à partir de la rentrée 2023, pour les élèves qui ne choisiront pas l'enseignement de spécialité mathématiques et les moyens *ad hoc* doivent être mis à disposition des établissements et abonder d'autant les DHG. Cette décision aura, elle aussi, des effets concrets sur la ventilation des DHG des établissements. Alors que l'UNSA Éducation s'était opposée fermement à cette mesure, à l'instar de l'ensemble des organisations syndicales représentatives, celle-ci intervient dans le contexte de nouvelles restrictions budgétaires. Prendre ainsi le risque de recréer des filières en ignorant les effets pour se donner l'illusion d'agir aux dépens des élèves et de la nécessité d'apporter une réponse cohérente et adaptée au défaut de conception de la place des mathématiques au lycée est profondément condamnable. Par ailleurs la question de la continuité de l'enseignement des mathématiques en classe terminale pose des problèmes pédagogiques, au regard des programmes qui ne sont pas cohérents entre spécialités et options.

En tout état de cause, la répartition des DHG dans les établissements est un casse-tête s'apparentant de plus en plus à la quadrature du cercle sans qu'il ne soit plus possible de disposer des marges de manœuvre suffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques dans un nécessaire fonctionnement serein des collectifs pédagogiques, surtout dans les délais particulièrement contraints cette année en raison du calendrier scolaire. Un report de la date de remontée des TRM doit être accordé.

Le refus de prendre à leur juste mesure les défis éducatifs et pédagogiques, les carences du système en matière d'attractivité et de formation ne se concrétise pas par des réponses insatisfaisantes. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous.

En définitive, une nouvelle fois cette carte scolaire ignore la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes. Le seul élément positif des mesures concernant le second degré tient à la poursuite de la création de postes de CPE pour renforcer les moyens de la vie scolaire. C'est certes une bonne nouvelle, mais le rythme est encore bien insuffisant pour que les besoins effectifs soient couverts. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

Enfin, la désaffection des concours mais également le problème de recrutement des contractuels sur les postes restés vacants accentue les difficultés ; non seulement le second degré manque cruellement de moyens, mais les moyens existants ne sont pas couverts tant l'image du métier est dégradée. Les rémunérations insuffisantes et les perspectives d'amélioration n'ont provoqué jusqu'à présent qu'un choc de déception. Des besoins en remplacement ne sont actuellement pas encore couverts. Chez moi un remplacement est annoncé depuis hier.

Là où l'Unsa Education des Landes exige de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère répond en créant encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École.

Nous ne pouvons l'accepter et l'exprimerons par un vote contre ces propositions.

Pour l'Unsa Education des Landes

Anne-Marie DARTHOS

Julien LARRERE

Sophie MERCADAL